

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Economie et des Finances

Ministère de l'Economie et des Finances

139, rue de Bercy

75012 PARIS

Nos réf : FB/FL 348 - 08 - 2020

Aubenas, le 4 août 2020

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), communément dénommés courtiers en crédits.

Ces derniers doivent pour réaliser leurs opérations de courtage en crédit, détenir une « convention bancaire » avec chacun des établissements avec lesquels ils souhaitent travailler.

Toutefois, il s'avère que ces intermédiaires se heurtent de plus en plus au refus des établissements de crédit d'établir des conventions de partenariat, ou à des dénonciations brutales et sans explication de ces conventions.

Ces pratiques vont à l'encontre de l'intérêt du consommateur et contribuent à réduire substantiellement le champ de crédit, mécanisme pourtant essentiel au bon fonctionnement de notre économie.

Je tenais à attirer votre attention sur cette situation afin que vous puissiez saisir la Fédération Bancaire Française. Il est en effet essentiel de garantir l'activité des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement et d'accès au crédit.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr